

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE LA PRESQU'ILE**  
**Espinet**  
**15150 SAINT-GERONS**

Localisation  
du/des projet(s): **MAS SOUBEYROL**  
**15290 LE ROUGET PERS**

## Description du projet de construction

Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes (logées en aire paillée + raclage fumier) + fumière couverte accolée.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5b	PLAN DE FACADES	1:250
PC2-5a	PLAN DE MASSE ET DE TOITURE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500			



Architecte:

**Philippe HERNANDEZ**

SICA Habitat Rural - Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

**Aurillac, le 10/10/2024.**

Dessiné par:

**Julie GINISTY**

N° Client:	N° Document:	N° de page:
396	PC01	1/6

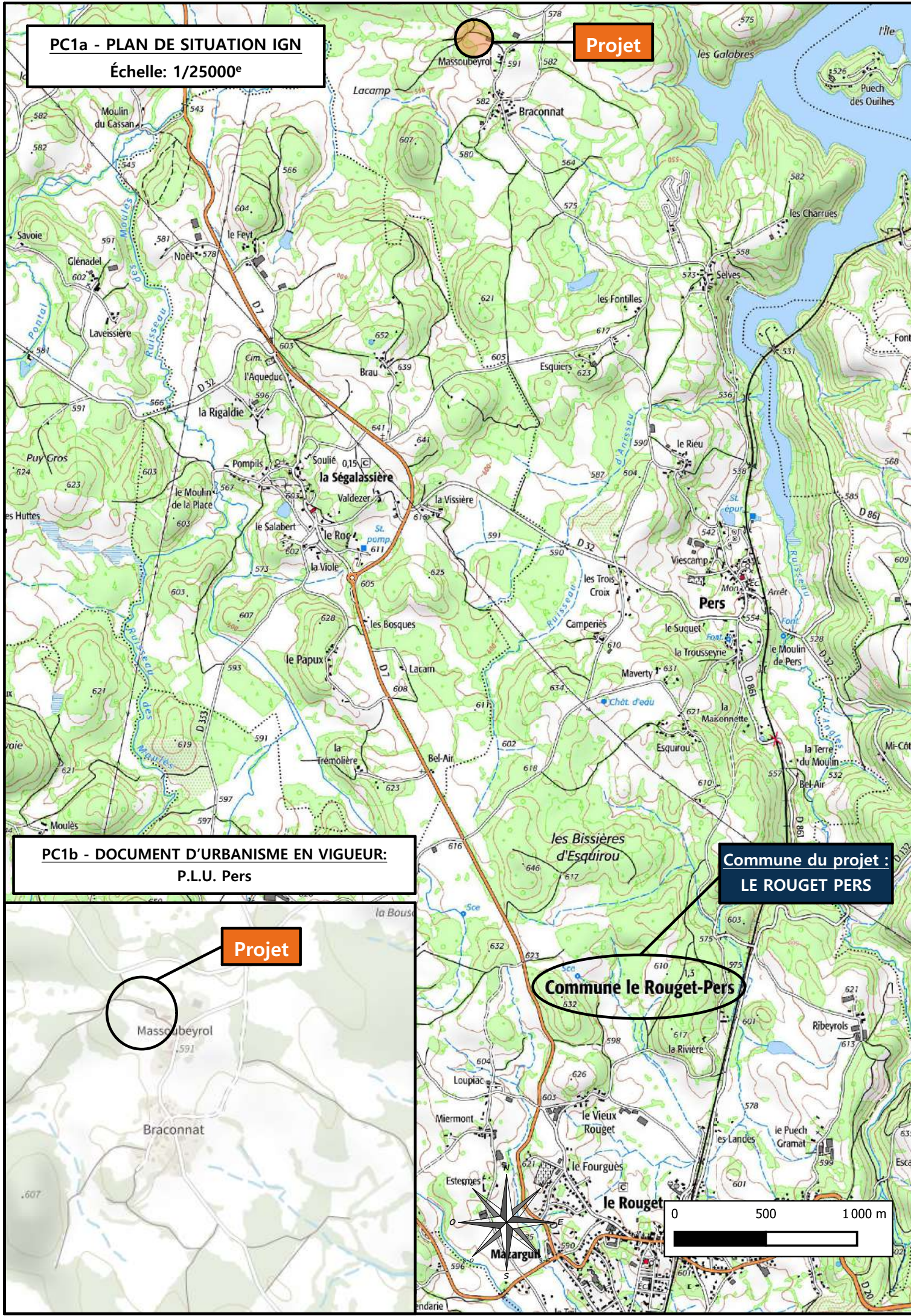
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	10/10/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>





**PC1a - PLAN DE SITUATION IGN**  
Échelle: 1/25000<sup>e</sup>

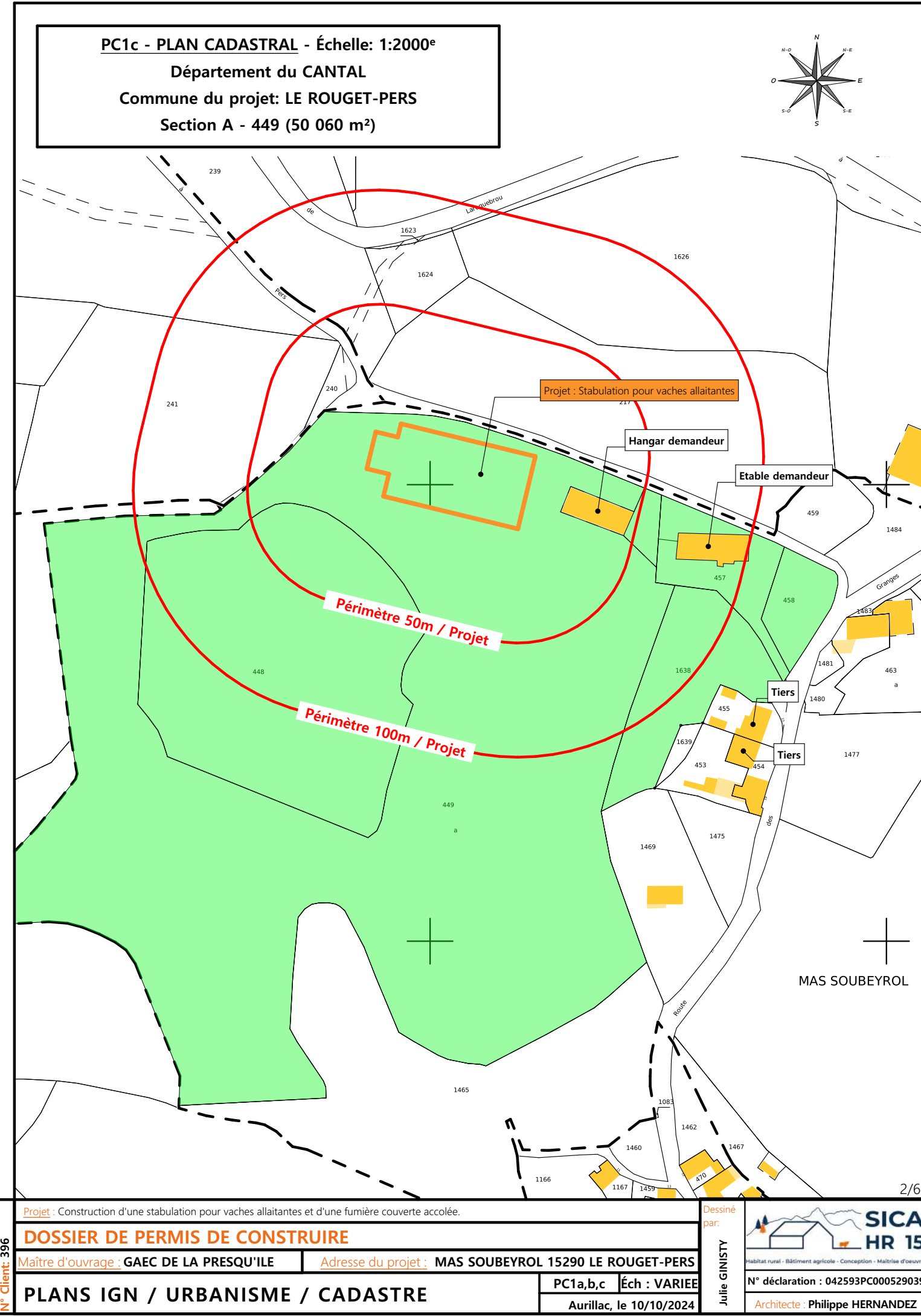
**Projet**

**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:**  
P.L.U. Pers

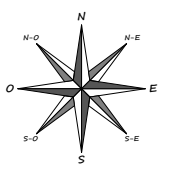
**Commune du projet :**  
**LE ROUGET PERS**

**Commune le Rouget-Pers**

**Projet**



**PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1:2000<sup>e</sup>**  
Département du CANTAL  
Commune du projet: LE ROUGET-PERS  
Section A - 449 (50 060 m<sup>2</sup>)



Projet : Stabulation pour vaches allaitantes

Hangar demandeur

Etable demandeur

Périmètre 50m / Projet

Périmètre 100m / Projet

Tiers

Tiers

MAS SOUBEYROL

**Projet :** Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une fumière couverte accolée.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Maitre d'ouvrage :** GAEC DE LA PRESQU'ILE | **Adresse du projet :** MAS SOUBEYROL 15290 LE ROUGET-PERS

**PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE**

**PC1a,b,c** | **Éch : VARIEE**

**Aurillac, le 10/10/2024**

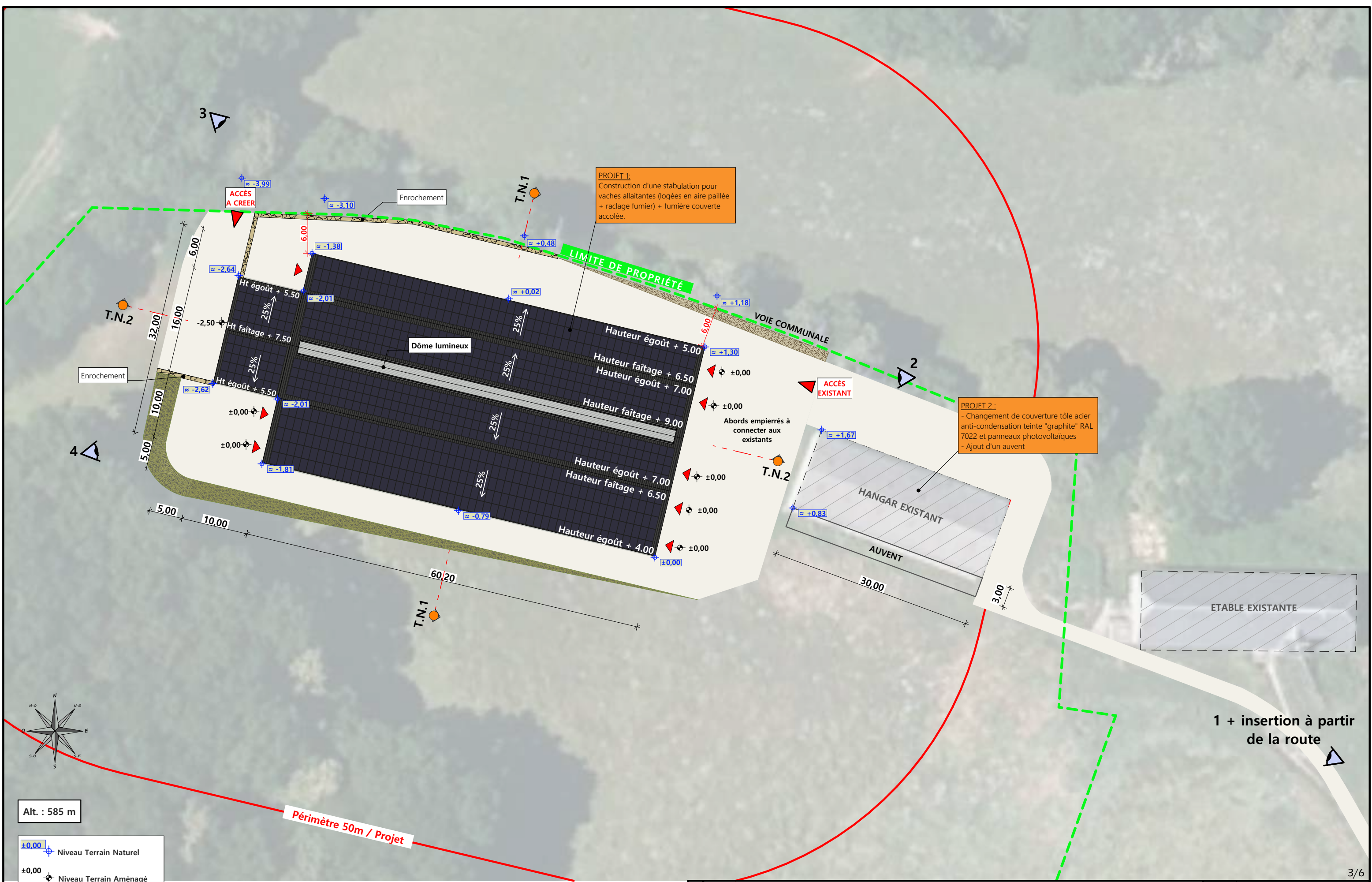
**Dessiné par:** Julie GINISTY

**SICA HR 15**  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

**N° déclaration :** 042593PC000529039

**Architecte :** Philippe HERNANDEZ





Alt. : 585 m


±0.00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0.00 Niveau Terrain Aménagé

Commune du projet : LE ROUGET PERS (15290)  
 Lieu-dit du site : MAS SOUBEYROL

Parcelles concernées par le projet :  
 Section A - Parcelle 449 (50 060 m<sup>2</sup>)

Raccordement des réseaux depuis les bâtiments existants  
 EP vers le milieu naturel

Surface d'emprise au sol existante : 0 m <sup>2</sup>	Surface de plancher existante : 0 m <sup>2</sup>
Surface d'emprise au sol créée : 2086 m <sup>2</sup>	Surface de plancher créée : 1920 m <sup>2</sup>

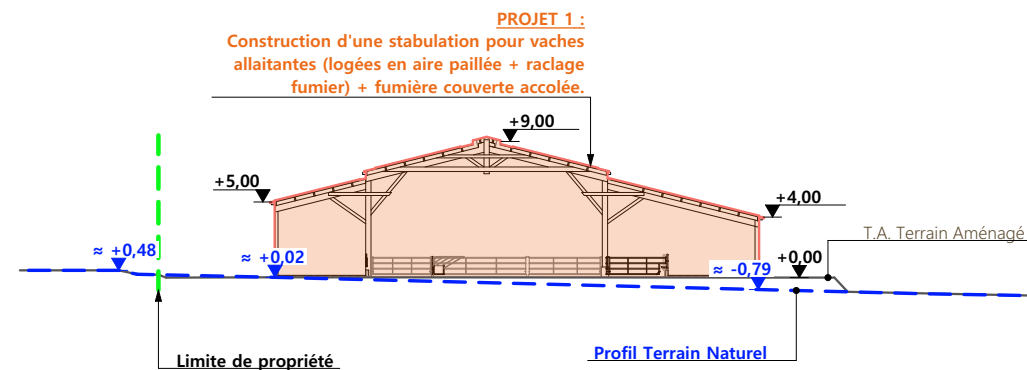
N° Client : 396	Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une fumière couverte accolée.		Dessiné par : Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maître d'ouvrage : GAEC DE LA PRESQU'ÎLE		Adresse du projet : MAS SOUBEYROL 15290 LE ROUGET-PERS PC2-5a Éch: 1:500 <sup>e</sup> Aurillac, le 10/10/2024	
	<b>PLAN DE MASSE ET DE TOITURE</b>			Architecte : Philippe HERNANDEZ

1 + insertion à partir de la route

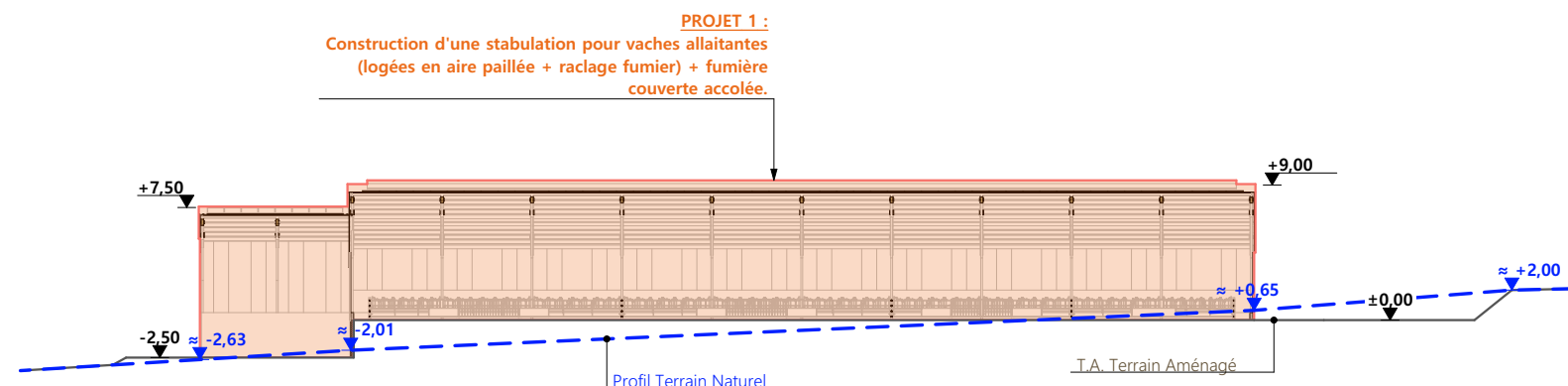
## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1/500<sup>e</sup>

COUPE TN1



COUPE TN2



## PC4 - Notice descriptive

### 1- Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC DE LA PRESQU'ILE consiste à construire :

- 1- Un ensemble bâti en ossature bois avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour VA logées sur aire paillée et aire d'exercice raclée en fumier + fumière couverte d'une surface d'emprise au sol totale d'environ 2086 m<sup>2</sup>.
- 2- La création d'un auvent accolé au hangar à fourrage existant d'une surface d'emprise au sol créée de 90 m<sup>2</sup>.

Les constructions envisagées seront implantées sur le site d'exploitation situé au lieu-dit cadastré "Mas Soubeyrol" sur la commune de LE ROUGET PERS (15290) sur la parcelle N° 449 de la section A (propriété du demandeur).

Le projet entre dans le cadre d'une logique d'amélioration des conditions de travail des éleveurs et des conditions de logement des animaux, mais il vise surtout à compenser la perte d'un site d'exploitation sur la commune de SIRAN.

Grâce à ce projet nouveau, tous les animaux pourront être rentrés en période hivernale (actuellement toutes les VA et génisses gérées en plein air) et l'activité agricole et tout ce qu'elle génère (odeurs, déplacement d'engins, ...) pourra être concentrée sur 2 seuls sites très peu distants l'un de l'autre.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet (ICPE).

### 2- Aspect : environnement

Les bovins seront conduits en aire de couchage paillée avec aire d'exercice raclée.

Le fumier compact issu du raclage sera entreposé quotidiennement dans la fumière couverte en chute prévue à cet effet.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

### 1- Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

Les caractéristiques visibles des projets seront :

- **Charpente** : traditionnelle ; bois massif
- **Pente de toiture** : 25%
- **Couverture** : tôle acier anti-condensation teinte graphite (RAL 7022) y compris tôle de rives et faîtière
- **Panneaux photovoltaïques** : (gris sombre et mate y compris cadre de structure)
- **Débord de toiture** : 30 cm
- **Bardage** : lames de bois bouvetées pose horizontale + bois ajouré et polycarbonate
- **Portes** : cadre métallique + bardage en bois bouveté (pose horizontale)
- **Translucide** : polycarbonate 16 mm
- **Ventilation statique** : bois ajouré + ressaut ouvert + faîtière ventilée
- **Maçonnerie** : banchée brute de décoffrage ton ciment brut sombre

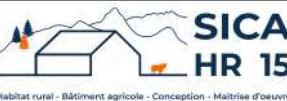
Des mouvements de terrain équilibrés seront nécessaires afin d'obtenir une plateforme d'implantation stabilisée.

Les cours et abords seront stabilisés par empierrement de blocage + couche d'empierrement de finition.

Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

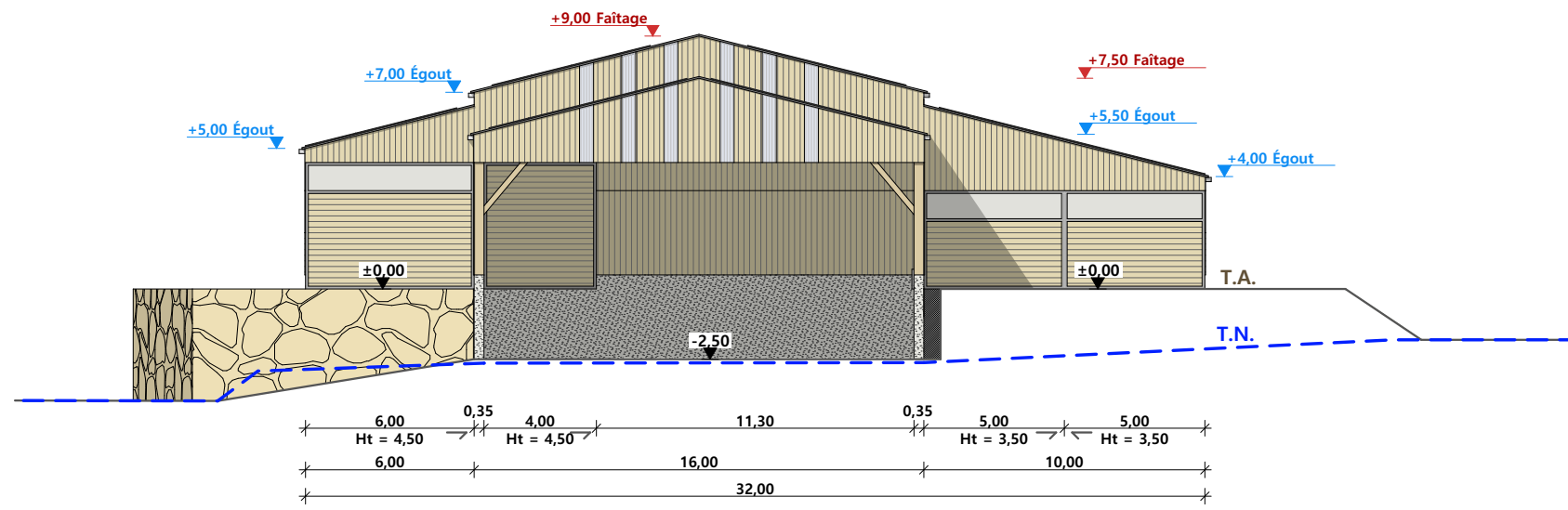
Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants dans l'enceinte du site.

4/6

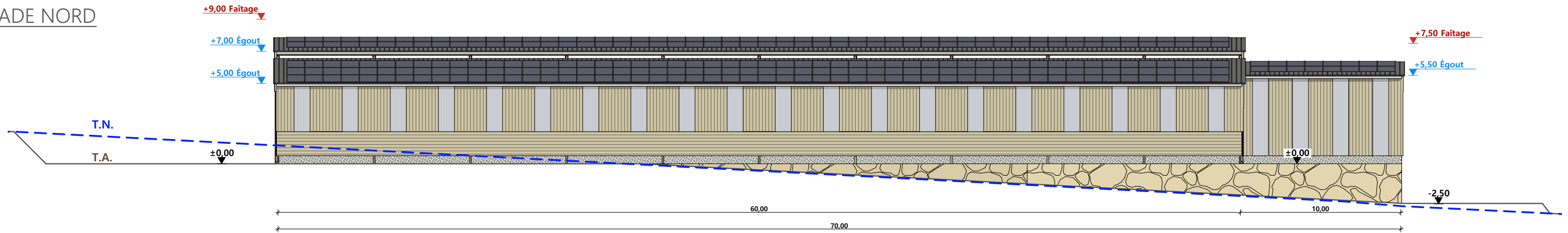
N° Client: 396	Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une fumière couverte accolée.		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre		
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				N° déclaration : 042593PC000529039	
	Maître d'ouvrage : GAEC DE LA PRESQU'ILE					Architecte: Philippe HERNANDEZ
	Adresse du projet : MAS SOUBEYROL 15290 LE ROUGET-PERS					
<b>COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>			PC3-4	Éch:1:500 <sup>e</sup>		
			Aurillac, le 10/10/2024			



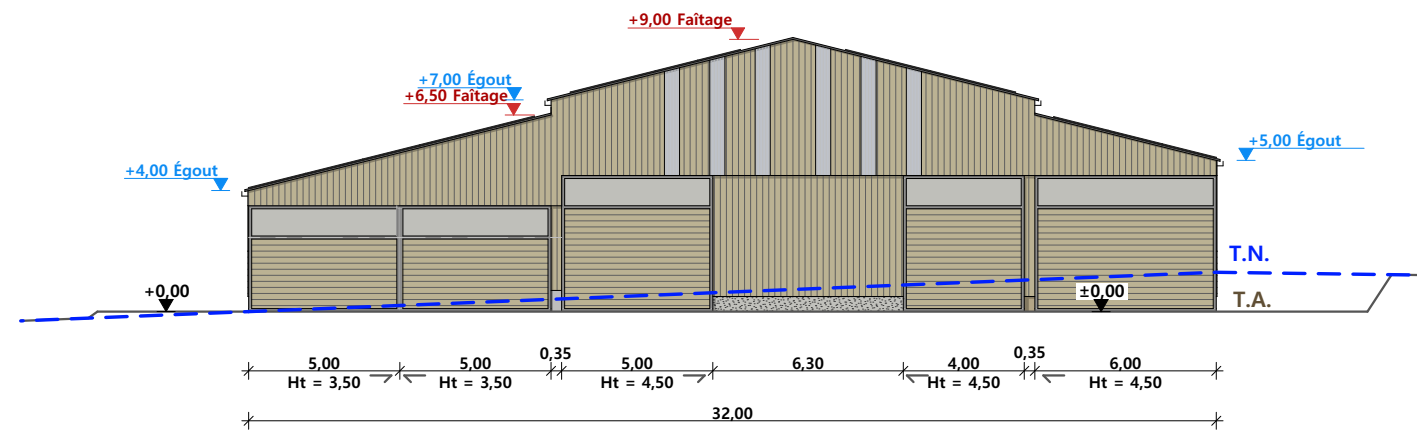
# FACADE OUEST



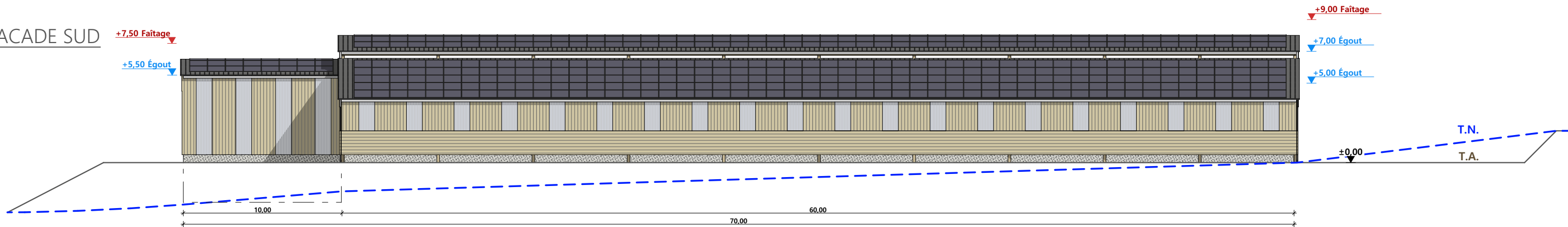
# FACADE NORD




# FACADE EST



# FACADE SUD



Maçonnerie :	murs béton ht=0,50m
Charpente :	charpente bois
Couverture :	tôle acier anti-condensation teinte "graphite" RAL 7022 et panneaux photovoltaïques
Bardage :	bardage bois bouveté (lame horizontale) en partie basse et bardage bois ajouré (lame verticale) et polycarbonate en partie haute
Portes coulissantes :	bardage bois (lame horizontale) et polycarbonate en partie haute

N° Client : 396	Projet : Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une fumière couverte accolée.		Dessiné par : Julie GINISTY	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre</small>	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				N° déclaration : 042593PC000529039 Architecte : Philippe HERNANDEZ
	Maitre d'ouvrage : GAEC DE LA PRESQU'ILE	Adresse du projet : MAS SOUBEYROL 15290 LE ROUGET-PERS			
	<b>PLAN DE FACADES</b>				PC5b Éch: 1:250 <sup>e</sup> Aurillac, le 10/10/2024



PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3




PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 396	Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une fumière couverte accolée.		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrage N° déclaration : 042593PC000529039 Architecte: Philippe HERNANDEZ
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage : GAEC DE LA PRESQU'ILE	Adresse du projet : MAS SOUBEYROL 15290 LE ROUGET-PERS		
	<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>			
	PC6-7-8	Éch : SANS		
	Aurillac, le 10/10/2024			



# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE LA PRESQU'ILE**  
**Espinet**  
**15150 SAINT-GERONS**

Localisation  
du/des projet(s): **MAS SOUBEYROL**  
**15290 LE ROUGET PERS**

## Description du projet de construction

Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes (logées en aire paillée + raclage fumier) + fumière couverte accolée.

## Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL	1:200
DET2	COUPES DE PRINCIPE A	1:150
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:  
**Vincent CHARBONNEL**  
Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**Aurillac, le 10/10/2024.**

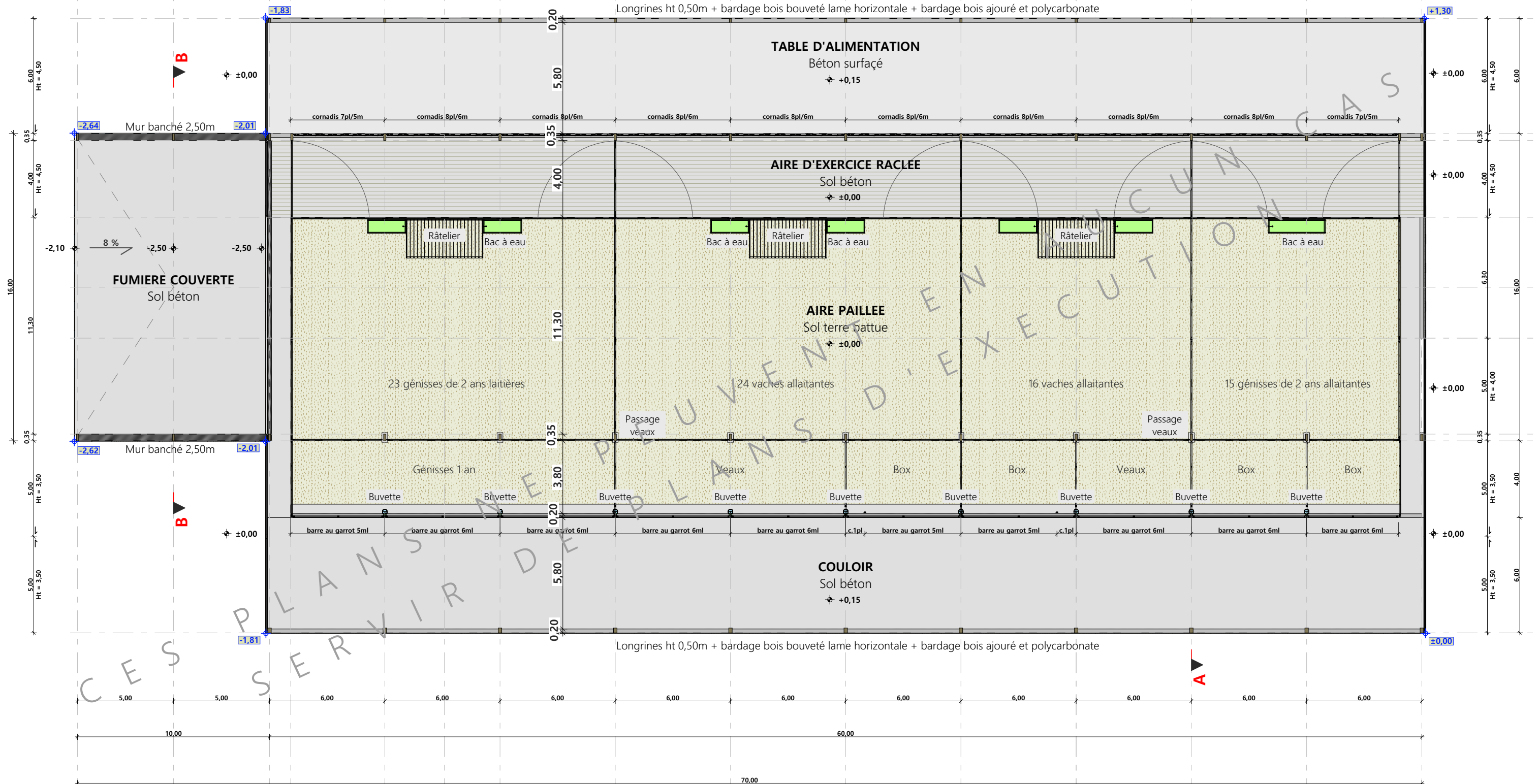
Dessiné par:  
**Julie GINISTY**

N° Client: 396	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
-------------------	------------------------	--------------------

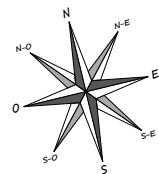
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	10/10/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



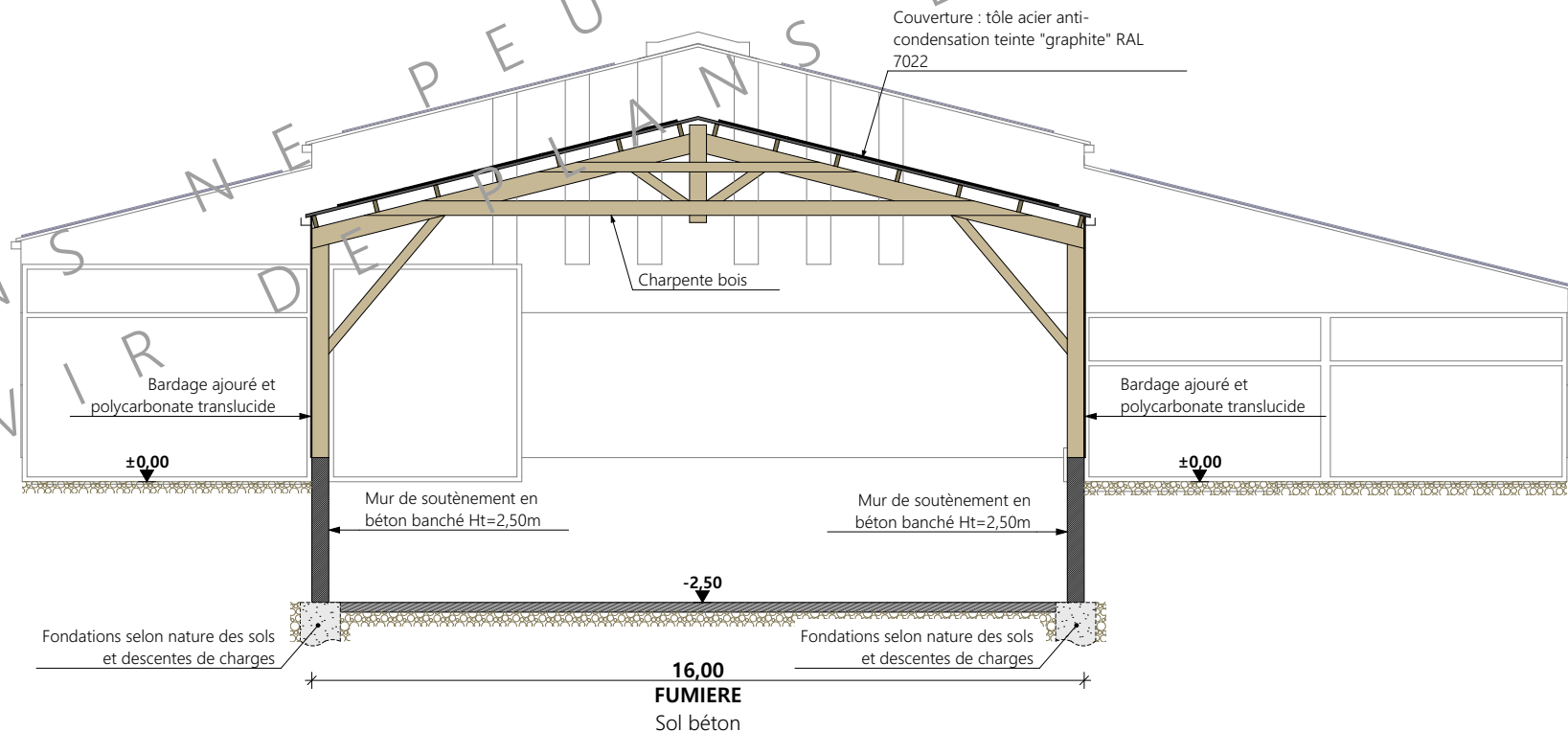
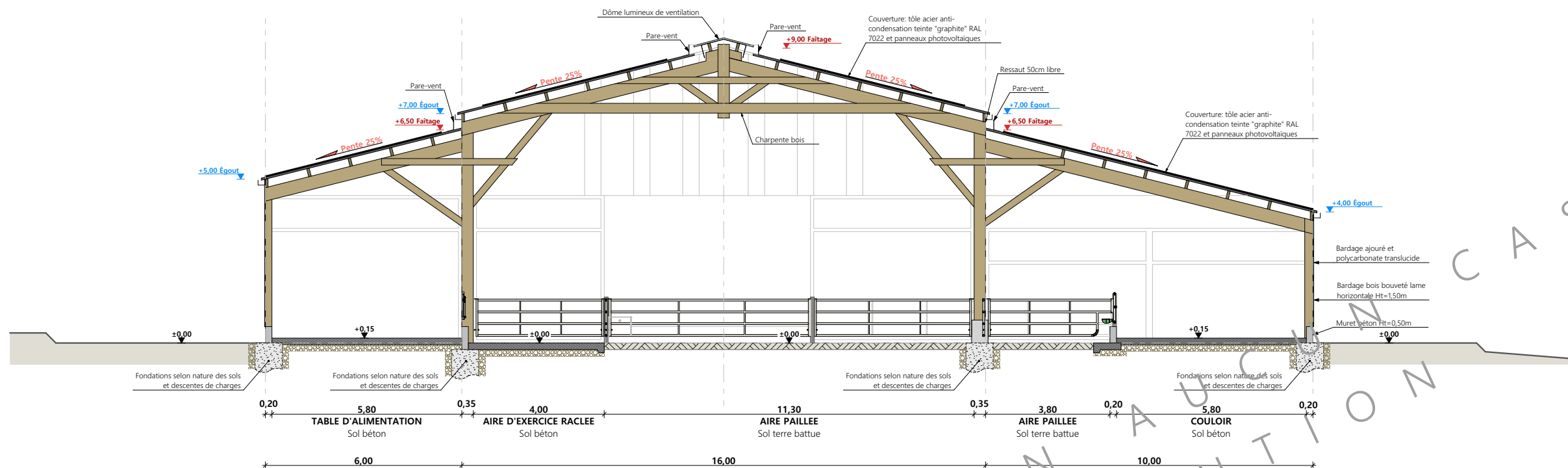
±0,00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé



N° Client: 396	Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une fumière couverte accolée.		Dessiné par: Julie GINISTY	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL	
	Maître d'ouvrage: GAEC DE LA PRESQU'ILE		Adresse du projet: MAS SOUBEYROL 15290 LE ROUGET-PERS	
<b>VUE AU SOL</b>		DET1	Éch: 1:200 <sup>e</sup>	Aurillac, le 10/10/2024





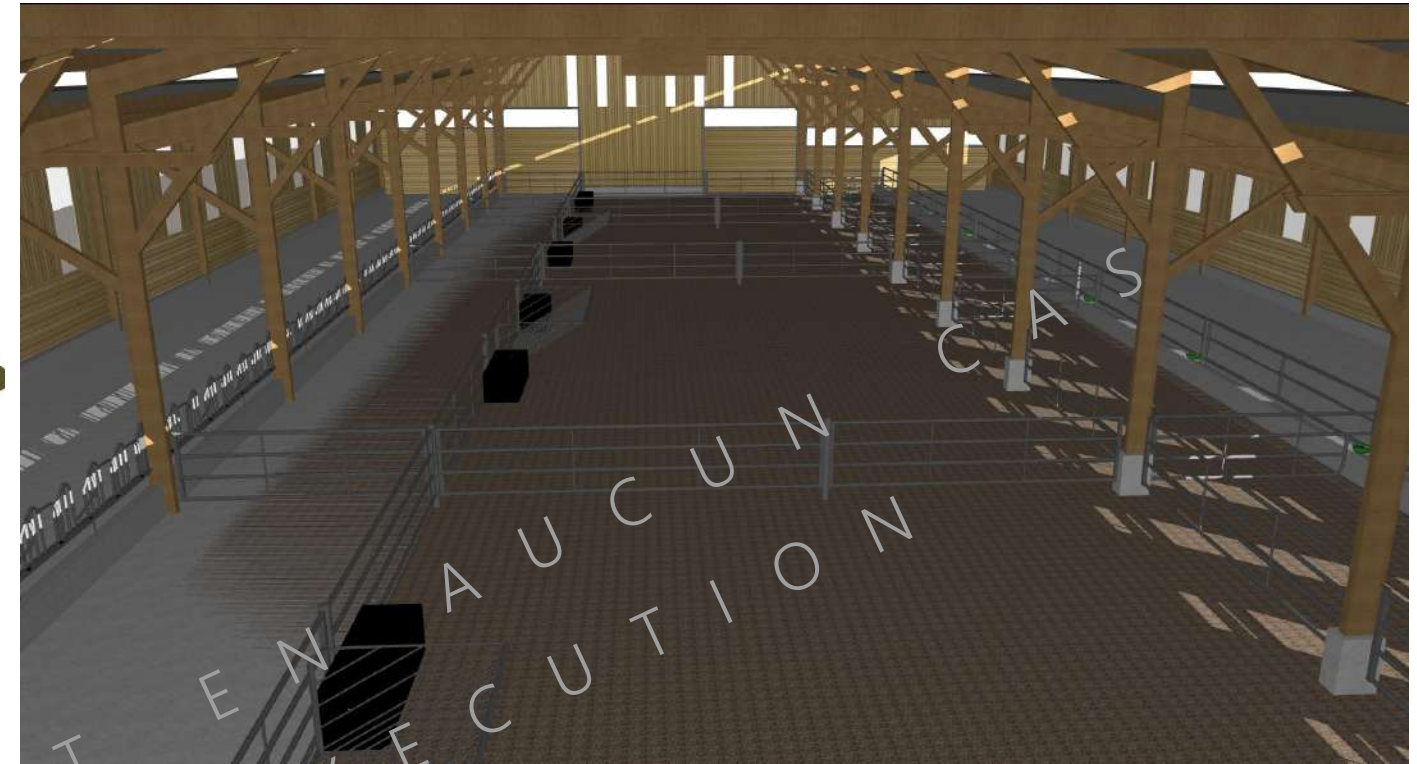
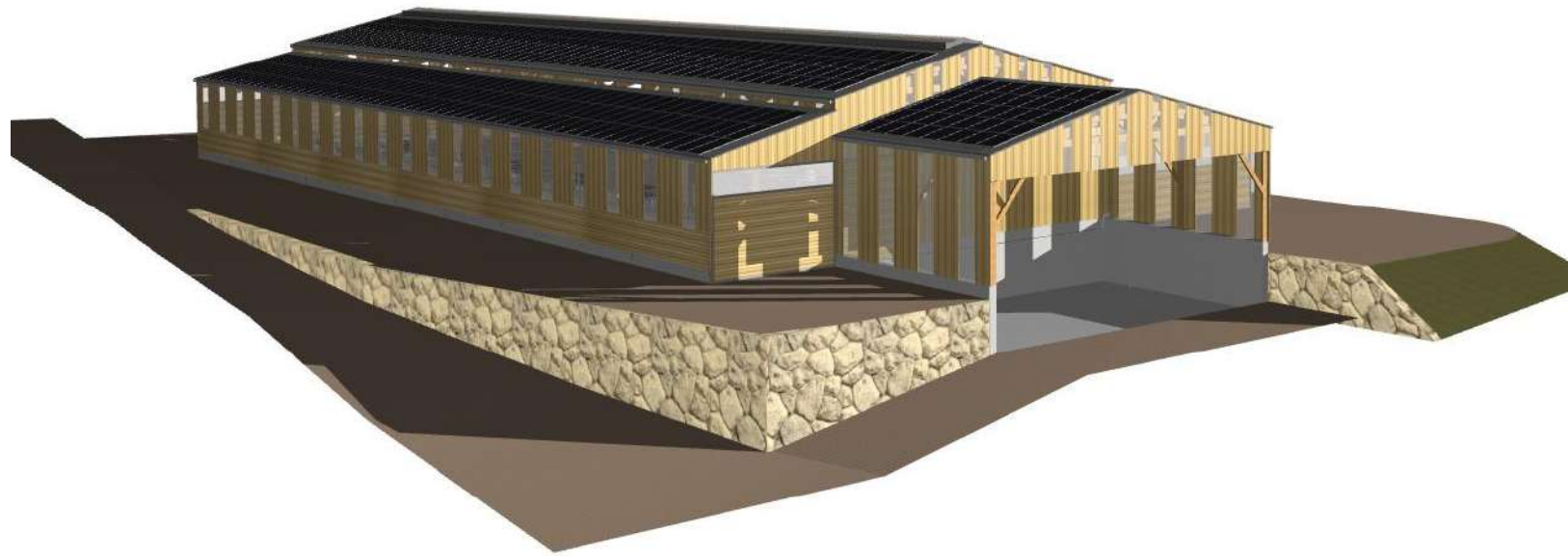


CES PLANS NE PEUVENT SERVIR DE PLANS D'EXECUTION CAS

N° Client: 396	Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une fumière couverte accolée.		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: GAEC DE LA PRESQU'ILE	Adresse du projet: MAS SOUBEYROL 15290 LE ROUGET-PERS		
COUPES DE PRINCIPE A ET B		DET2	Éch: 1:150 <sup>e</sup>	Conseiller Bâtiment:
		Aurillac, le 10/10/2024		Vincent CHARBONNEL







Projet: Construction d'une stabulation pour vaches allaitantes et d'une fumière couverte accolée.

**DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS**

Maitre d'ouvrage : GAEC DE LA PRESQU'ILE

Adresse du projet : MAS SOUBEYROL 15290 LE ROUGET-PERS

Dessiné par:

Julie GINISTY

**PERSPECTIVES 3D**

DET3

Éch: °

Aurillac, le 10/10/2024

Conseiller Bâtiment:

Vincent CHARBONNEL

